



UN **MONDE** PLEIN  
DE  
**RESSOURCES**



PROGRAMME DE FORMATION  
**2011-2012**



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec



UN **MONDE** PLEIN  
DE  
**RESSOURCES**



**NOTRE PRIORITÉ**  
**VOUS OFFRIR UNE**  
**FORMATION DE QUALITÉ**  
**ADAPTÉE À VOS BESOINS!**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b> .....	1
-----------------------------------	---

## **FORMATION**

▪ des élus scolaires .....	3
▪ des gestionnaires de service et d'établissement .....	20

<b>SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT</b> .....	65
--	----

▪ des services .....	66
▪ des outils pratiques .....	74

<b>INFORMATION GÉNÉRALE</b> .....	75
-----------------------------------	----

<b>FICHE D'INSCRIPTION</b> .....	77
----------------------------------	----

# MOT DE LA PRÉSIDENTE



## Se former pour performer

Une autre année commence sous le signe de la nouveauté au plan du programme de formation 2011-2012 pour s'adapter aux préoccupations de l'heure dans notre réseau.

Ce programme vous est présenté sous une facture différente, plus facile à consulter. De nouvelles sessions sont offertes et, graduellement en cours d'année, nous intégrerons de nouvelles formules à distance (webinaire, vidéoconférence, etc.). Nous sommes aussi soucieux de vous offrir une diversification de notre

gamme de services de soutien et d'accompagnement dont vous pourrez prendre connaissance en consultant cette édition. Ces innovations dans le programme, nous les devons notamment à l'engagement soutenu du comité de formation des élus scolaires. Ses membres vous proposent des sujets d'intérêt qui correspondent à vos besoins et priorités. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier de leur engagement et de leur grand souci professionnel dans la réalisation de ce programme.

Je vous incite grandement à privilégier la formation dans votre quotidien pour assurer à nos élèves, jeunes et adultes, et à leurs parents, des services de haute qualité. Sans compter que le réseautage que les sessions suscitent est une source d'inspiration dans nos pratiques et une raison supplémentaire de miser sur votre formation continue et ainsi contribuer à l'excellente qualité du système public d'éducation.

Bonne formation!

A handwritten signature in black ink that reads "Josée Bouchard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Josée Bouchard  
Présidente



# FORMATION DES ÉLUS SCOLAIRES

- Appréciation du rendement de la direction générale.....4
- Approche par compétences : un outil de référence pour les élus scolaires .....5
- Assurer la réussite des élèves en milieu défavorisé.....6
- Communication politique et communication publique .....7
- Comportement éthique des élus scolaires .....8
- Développement durable : économie des ressources, respect de l'environnement et mobilisation des intervenants.....9
- Devenir un leader politique dans son milieu ..... 10
- École-famille-communauté : un partenariat incontournable ....11
- Élus scolaires : comment mieux se vendre? **NOUVEAU** ..... 12
- Élus scolaires : comment utiliser efficacement les médias sociaux? **NOUVEAU** ..... 13
- Formation professionnelle : un puissant levier pour qualifier jeunes et adultes ..... 14
- Gérer les ressources dans un contexte de compressions budgétaires et de décroissance des effectifs scolaires..... 15
- Gestion des plaintes par une approche clientèle efficace ..... 16
- Loi sur les contrats des organismes publics et responsabilités du conseil des commissaires ..... 17
- Reddition de comptes à la population : au-delà du rapport annuel ..... 18
- Transport scolaire et ses défis ..... 19

## APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'appréciation du rendement de la direction générale est une opération complexe et exigeante, mais qui demeure un moment privilégié de clarification des rapports entre le palier politique et le gestionnaire principal. Cette session vise à :

- s'approprier les principes et les valeurs qui sous-tendent une démarche rigoureuse d'appréciation du rendement en portant une attention particulière à l'environnement spécifique de la fonction de direction générale dans une commission scolaire;
- explorer les diverses approches de mise en place d'une démarche structurée d'appréciation du rendement;
- s'approprier un cadre de référence pouvant guider la démarche de la commission scolaire.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 075 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Alain Lavoie, consultant – a agi à titre de directeur général de la Direction générale des relations du travail du MELS et directeur des ressources humaines dans le réseau des commissions scolaires pendant plusieurs années.

# L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES : UN OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LES ÉLUS SCOLAIRES

Dans le contexte du projet de loi n° 88, un rôle accru et de nouvelles responsabilités sont confiés aux présidentes et présidents des commissions scolaires ainsi qu'aux commissaires. Le comité de formation des élus scolaires de la FCSQ a réalisé des travaux en vue d'offrir aux élus scolaires un outil de référence susceptible de les soutenir dans l'exercice de leur rôle et de fournir à la présidence un aperçu des besoins de développement des membres du conseil des commissaires. Ces travaux ont donné lieu à l'élaboration d'un référentiel de compétences pour les élus scolaires qui est présenté dans le cadre de cette formation qui leur est destinée. Elle vise plus particulièrement à :

- circonscrire les enjeux et défis des rôles et responsabilités des élus scolaires ainsi que les caractéristiques dominantes de cette fonction politique;
- déterminer les compétences et les habiletés inhérentes à cette fonction tant sur le plan politique qu'administratif;
- offrir aux élus scolaires un outil de développement susceptible de les soutenir dans l'exercice de leur rôle;
- fournir à la présidence un aperçu des besoins de développement des membres du conseil des commissaires.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 600 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Gilbert Dumont, consultant - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique. Et un élu scolaire

## ASSURER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Presque toutes les commissions scolaires du Québec ont des écoles qui desservent des milieux dits défavorisés. Mais qu'entend-on justement par milieu défavorisé? Est-ce synonyme de milieu pauvre? En quoi une école en milieu défavorisé est-elle différente des autres? Que peut faire une telle école pour favoriser davantage la réussite de ses élèves? Et quel rôle peut alors jouer la commission scolaire pour que les élèves vivant en milieu défavorisé aient une chance égale de réussir? Cette session vise à :

- identifier les différents aspects qui permettent de tracer le portrait de la défavorisation dans un milieu donné;
- comprendre la façon utilisée par le MELS pour identifier une école comme étant défavorisée;
- mieux comprendre les impacts possibles de la défavorisation sur la réussite des élèves;
- identifier les caractéristiques associées par la recherche aux écoles efficaces en milieu défavorisé;
- mesurer l'apport possible de la commission scolaire pour réduire les écarts de réussite entre les élèves de milieux différents.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 075 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Édith Morin, conseillère pédagogique à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, a développé une expertise dans l'intervention auprès des écoles situées en milieu défavorisé. Une personne-ressource de la région

# COMMUNICATION POLITIQUE ET COMMUNICATION PUBLIQUE

Comment faire cheminer un dossier politique auprès des personnes concernées, que ce soient les autorités publiques, les partenaires actuels ou futurs? Comment s'assurer que les rencontres soient efficaces et que les bons messages passent? Même si la plupart des dossiers politiques n'ont pas à se retrouver sur la place publique, comment intégrer cet espace si le recours aux médias est inévitable ou si l'on souhaite partager sa vision des choses de façon plus large? Il n'existe malheureusement aucune recette, mais il y a cependant des règles élémentaires à respecter et surtout, des écueils à éviter. Cette session vise à :

- proposer des éléments de démarche à respecter en fonction des publics ciblés;
- s'assurer de bien préparer les éléments de « vente » du dossier politique;
- distinguer la vente politique de la vente publique d'un dossier.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	1 journée (deux volets) 3 heures (un volet ou synthèse des 2 volets)
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	2 050 \$ (1 journée) ou 1 175 \$ (3 heures), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	François Grenon, conseiller et stratège en communication publique, a œuvré pendant plus de 10 ans dans des cabinets politiques comme attaché de presse, directeur adjoint de cabinet et directeur de cabinet pour différents ministères et la Ville de Québec.

## COMPORTEMENT ÉTHIQUE DES ÉLUS SCOLAIRES

Dans toute pratique, s'intègrent des comportements, des attitudes qui font référence à des valeurs, à des façons de concevoir le rapport aux autres et aux situations. Le contexte évolue et les personnes sont régulièrement en situation d'adaptation, de regard critique, de mises à contribution significatives et jugées efficaces. Cette session vise à :

- clarifier les concepts : code d'éthique, code de déontologie et comportement éthique;
- identifier les valeurs éthiques présentes dans ses propres pratiques;
- convenir d'un cadre de référence éthique associé à une pratique organisationnelle et professionnelle à partir de différentes sources d'information.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 075 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Gilbert Dumont, consultant - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE : ÉCONOMIE DES RESSOURCES, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET MOBILISATION DES INTERVENANTS

Les principes du développement durable dans les organisations reposent, entre autres, sur une gouvernance et une gestion basée sur la transparence, la reddition de comptes et l'éthique, ainsi que sur l'économie des ressources matérielles et sur la protection de l'environnement. Le développement durable offre une vision moderne qui doit tendre à faciliter l'intégration de la mission, du plan stratégique et des politiques de la commission scolaire, et à mobiliser les divers intervenants tout en contribuant au maintien, voire à l'amélioration de la qualité des activités éducatives liées aux programmes d'enseignement. Une gouvernance et une gestion basée sur le développement durable doivent donc permettre aux commissions scolaires d'atteindre des objectifs de performance et d'efficacité tout en contribuant à l'amélioration de la santé globale des personnes et à la protection de l'environnement. Cette session de formation vise à :

- faire connaître les différents aspects du développement durable et de son application dans un nombre croissant d'organisations et d'institutions d'enseignement;
- présenter une approche permettant de transformer les diverses pratiques de gestion en intégrant les différents volets du développement durable;
- discuter des avantages d'une politique de développement durable pour une commission scolaire en se basant sur des exemples concrets de réussite;
- dresser un premier bilan des activités de la commission scolaire, qui sont déjà associées au développement durable.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures (possibilité d'ajouter un atelier de travail)
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 275 \$ pour la session ou 1 625 \$ avec atelier, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Michel Provost, sociologue et MBA, professeur honoraire, HEC Montréal et consultant chez TREBORA Conseil - a animé des formations sur le développement durable dans près d'une dizaine de commissions scolaires.

## DEVENIR UN LEADER POLITIQUE DANS SON MILIEU

Décider de jouer un rôle de leader politique dans sa communauté implique d'être crédible. Cela nécessite aussi de s'engager dans des actions concrètes et de réussite. Convenir qu'il s'agit d'une stratégie ou d'un plan d'action qui favorise un partenariat responsable eu égard à des missions de recherche de convergence exige des attitudes, des façons de faire et une volonté d'élargir nos fonctions d'administrateurs publics. Cette session vise à :

- s'approprier la mission de l'organisation dans une perspective d'une participation accrue au développement de la région;
- déterminer les enjeux et défis d'une telle orientation (partenariat actif);
- cerner les actions à entreprendre en vue d'un plan d'action efficace et de réussite.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires Membres d'organismes partenaires
<b>Durée</b>	3 heures (sans atelier) ou 1 journée (avec atelier)
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 075 \$ (3 heures) ou 1 600 \$ (1 journée), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Gilbert Dumont, consultant - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.

# ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ : UN PARTENARIAT INCONTOURNABLE

Selon M. Martin Forest, expert en management, une organisation performante mobilise lorsqu'elle répond aux caractéristiques suivantes : les projets sont clairs et partagés, le climat d'association est dynamique, les structures de participation et de formation sont fluides et actives. Sa réussite s'appuie de façon incontournable sur un partenariat crédible et sur l'engagement de tous les acteurs. Selon cette approche, une recherche constante des contributions des individus et la possibilité pour chacun de participer à l'élaboration et à la réalisation de projets influencent de façon dynamique le développement de l'organisation. Cette session, qui s'adresse à des groupes multiagents, vise à :

- s'approprier le concept de partenariat et ses caractéristiques dans une perspective de recherche de contribution de divers acteurs;
- identifier les conditions de réussite d'une communauté éducative efficace et efficiente;
- convenir des enjeux et défis réels que suscite une telle approche et en dégager les avantages et les modes de fonctionnement;
- déterminer, à l'analyse des réalités observées et des caractéristiques du milieu d'appartenance, les principales actions à poser en vue d'une réussite accrue de nos organisations.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires Membres des comités de parents Membres des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents Membres des organismes communautaires et partenaires
<b>Durée</b>	1 journée ou deux sessions de 3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	Varie selon la formule retenue
<b>Formateurs</b>	Gilbert Dumont, consultant - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique. Membre de l'équipe de formation de la Fédération des comités de parents du Québec.

## ÉLUS SCOLAIRES : COMMENT MIEUX SE VENDRE?

On peut avoir les meilleures idées au monde mais si personne ne nous connaît, ni nous prête de crédibilité, il sera difficile de les faire accepter! Comment les élus scolaires, dont le travail est souvent méconnu, peuvent-ils mieux performer? Comment devraient-ils composer avec les médias sociaux? Leurs réseaux de contacts sont-ils suffisamment larges et exploités? Comment réussir à transmettre ce qu'on est vraiment, ce en quoi on croit profondément, sans risque de dérapage? Cette session vise à :

- définir clairement l'identité publique de chaque participant;
- proposer des mécanismes pour que chaque élu réussisse à mieux vendre ses idées (calendrier d'activité sur le net, etc.);
- poser un regard particulier sur la stratégie à adopter lors d'élections scolaires.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures ou 1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 175 \$ (3 heures) ou 2 050 \$ (1 journée), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	François Grenon, conseiller et stratège en communication publique (SIVIS Conseil), a œuvré pendant plus de 10 ans dans des cabinets politiques comme attaché de presse, directeur adjoint de cabinet et directeur de cabinet pour différents ministères et la Ville de Québec. Il accompagne de façon régulière des clients dans leur stratégie d'intégration des médias sociaux. Il est également chargé d'enseignement au département d'information et de communication de l'Université Laval. Il est aussi directeur adjoint de l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques de l'Université Laval.

## ÉLUS SCOLAIRES : COMMENT UTILISER EFFICACEMENT LES MÉDIAS SOCIAUX?

Cette formation offre aux élus scolaires l'occasion de se familiariser avec les principes de base, les notions et les techniques relatives au marketing et à la communication efficace dans les médias sociaux. À l'aide d'exemples concrets, le formateur livre l'ABC des médias sociaux, ce qu'il faut absolument savoir pour générer des idées qui vendent :

- Comment expliquer le succès d'Internet
- Quel est l'impact d'Internet sur les médias traditionnels
- Médias sociaux : quels produits utiliser sur l'Internet
- Comment concevoir des messages gagnants sur les médias sociaux
- Comment se démarquer et se faire remarquer sur les médias sociaux
- Comment mesurer l'efficacité de vos efforts marketing

Voici une formation qui brosse un tableau de l'univers des médias sociaux avec en toile de fond une question centrale : « Comment tirer le maximum de chaque dollar investi en médias sociaux et éviter certaines erreurs coûteuses? » Il s'agit d'un séminaire pratique, rempli d'informations, de conseils et de données essentielles et divertissantes.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	3 150 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Luc Dupont, professeur de communication à l'Université d'Ottawa, directeur du Laboratoire de recherche en communication marketing de Cossette Communication-Marketing et chercheur associé au CEFRIO. Il est aussi l'auteur de livres sur la publicité. Il collabore régulièrement avec les médias écrits et parlés sur les questions touchant la publicité, le marketing et l'image.

## FORMATION PROFESSIONNELLE : UN PUISSANT LEVIER POUR QUALIFIER JEUNES ET ADULTES

Avec la pénurie appréhendée de la main-d'oeuvre, le secteur de la formation professionnelle de nos commissions scolaires sera de plus en plus interpellé, notamment à la suite de la *Rencontre des partenaires sur l'adéquation formation-emploi* tenue en juin 2011. Les enjeux sont importants pour les élues et élus scolaires. Cette session leur permettra de :

- discuter des enjeux soulevés lors de la rencontre des partenaires;
- s'informer des différentes règles concernant les autorisations à la carte, le financement à la sanction, le processus d'admission, l'accessibilité à la formation, le développement des programmes (AEP), la reconnaissance des acquis, etc.;
- se familiariser avec le mode d'organisation de l'enseignement dans ce secteur;
- échanger sur des dossiers importants dont celui de l'accessibilité des jeunes de moins de 20 ans, du personnel enseignant, des services aux entreprises, de la formation continue, de la relation avec les différents partenaires, des ententes entre les commissions scolaires, etc.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures ou 1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 075 \$ (3 heures) ou 1 600 \$ (1 journée), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Robert Goyer, consultant ayant exercé plusieurs fonctions au secteur de la formation professionnelle d'une commission scolaire, titulaire d'une maîtrise en éducation et d'un diplôme en science administrative.

# GÉRER LES RESSOURCES DANS UN CONTEXTE DE COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES ET DE DÉCROISSANCE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Dans un contexte où des compressions budgétaires importantes affectent les commissions scolaires et qu'une majorité d'entre elles doivent faire face à la décroissance de leurs effectifs scolaires, l'examen de l'organisation scolaire s'impose. En effet, plusieurs se questionnent sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un centre ou le déplacement des effectifs scolaires entre les établissements. Avant de prendre toute décision, le dossier doit être examiné sous trois angles : politique, administratif et financier. Cette session vise à :

- considérer le processus de consultation pour une prise de décision politique;
- examiner le cadre légal et réglementaire associé à cette problématique;
- dégager les principaux impacts des présentes compressions budgétaires;
- présenter sommairement des méthodes d'analyse et de projection des impacts financiers pour la commission scolaire.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures ou 1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 075 \$ (3 heures) ou 1 600 \$ (1 journée), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Réjean Morel, consultant, ayant une vaste expérience dans le financement scolaire et l'élaboration des règles budgétaires des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.

## GESTION DES PLAINTES PAR UNE APPROCHE CLIENTÈLE EFFICACE

Peu importe le secteur de travail que l'on occupe, des situations parfois difficiles, souvent délicates peuvent survenir. Une clientèle (parents, élèves ou autres) doit toujours être en mesure d'avoir une réponse à ses questions quel que soit le niveau de difficulté de l'intervention. Malgré la bonne volonté, demeurer cordial et s'engager dans une communication positive et traiter des situations avec doigté à la satisfaction de tous représentent parfois des défis à relever. L'entrée en vigueur de la loi 88 – art. 220.2 – et du *Protecteur de l'élève* exigent aussi une rigueur et une cohérence dans les façons de transiger avec la clientèle. Cette session vise à :

- cerner le contexte actuel de la gestion des plaintes en milieu scolaire;
- appliquer une éthique, un professionnalisme de qualité avec la clientèle;
- maîtriser les habiletés de communication de base qui sont efficaces en contexte de service à la clientèle;
- gérer les situations difficiles et traiter les plaintes avec professionnalisme.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures ou 1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	Varie selon la durée et le nombre de participants
<b>Formatrice</b>	Sylvie Plourde, associée et directrice de la formation, Groupe CFC, se spécialise en communication et gestion des conflits.

# LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

La loi sur les contrats des organismes publics (2008) a pour objet de déterminer les conditions des contrats conclus par les organismes publics lorsque ces contrats impliquent une dépense de fonds publics. La loi consacre les principes fondamentaux comme la transparence dans les processus d’approvisionnement ainsi que le traitement intègre et équitable des concurrents. Elle prévoit également des procédures de reddition de comptes fondées sur l’imputabilité des dirigeants d’organismes publics et sur la saine utilisation des fonds publics. Elle attribue également au conseil des commissaires, à titre de dirigeant de la commission scolaire, les responsabilités particulières qu’il doit exercer. Depuis avril 2010, elle est complétée par la Politique de gestion contractuelle du MELS qui précise les règles additionnelles applicables à la commission scolaire. Un survol de cette loi incontournable, de ses règlements et de la politique ministérielle vous permettra de mieux saisir les enjeux en lien avec les obligations légales applicables aux organismes publics en matière d’acquisition de biens, de services professionnels ou techniques ou de travaux de construction et l’importance de les intégrer aux politiques locales d’acquisition des commissions scolaires.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région Aussi disponible en visioconférence
<b>Coût</b>	1 575 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement de la formatrice
<b>Formatrice</b>	Stéphanie Lelièvre, avocate, Morency Société d’avocats

## REDDITION DE COMPTES À LA POPULATION : AU-DELÀ DU RAPPORT ANNUEL

Au-delà des obligations que fixe la loi 88 sur la reddition de comptes à la population, comment offrir une assemblée publique stimulante? Quels sont les autres moyens mis à la disposition des commissions scolaires pour mieux rendre des comptes à la population?

Cette session vise à :

- identifier les éléments de reddition de comptes d'intérêt public;
- choisir les moyens de communication les plus adéquats en fonction des publics visés (production papier, numérique, orale);
- présenter un rapport annuel performant et offrir une séance publique stimulante.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	1 journée ou 3 heures (sur l'assemblée publique seulement)
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	2 050 \$ (1 journée) ou 1 175 \$ (3 heures), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	François Grenon, conseiller et stratège en communication publique, a œuvré pendant plus de 10 ans dans des cabinets politiques comme attaché de presse, directeur adjoint de cabinet et directeur de cabinet pour différents ministères et la Ville de Québec.

# LE TRANSPORT SCOLAIRE ET SES DÉFIS

Toutes les commissions scolaires organisent le transport des élèves de leur territoire, en tout ou en partie. Le service du transport permet d'assurer l'accessibilité aux services éducatifs. Il constitue un enjeu politique d'autant plus important à la suite du rapport du Vérificateur général sur le transport scolaire (mai 2011). Connaître les lois, les règlements et le financement en matière de transport est un atout. De plus, comprendre les liens entre ce service et l'organisation scolaire permet de répondre aux besoins tout en améliorant ce service indispensable. La sécurité est évidemment un souci constant qui interpelle tous les partenaires du milieu. Cette session vise à :

- connaître le contexte politique et administratif;
- dresser le portrait du transport scolaire en 2011;
- examiner le contexte législatif et réglementaire du transport scolaire;
- établir le lien entre le financement du transport scolaire et l'organisation du transport des élèves;
- approfondir l'organisation et la gestion du transport scolaire régulier et adapté;
- considérer le volet sécurité en lien avec les partenaires du milieu.

<b>Clientèle visée</b>	Élus scolaires
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 075 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Denis Hudon, consultant, a une vaste expérience dans le milieu scolaire

# FORMATION DES GESTIONNAIRES DE SERVICE ET D'ÉTABLISSEMENT

## SECTEUR DES COMMUNICATIONS ET DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

- Gérer l'information au-delà du papier **NOUVEAU** .....34
- Gestion des plaintes par une approche clientèle efficace **NOUVEAU VOLET** .....40
- Médias sociaux : comment gérer l'intégration? **NOUVEAU** .....48
- Médias sociaux et leur influence dans la gestion scolaire **NOUVEAU** .....49
- Pour tout savoir sur la responsabilité civile des commissions scolaires et des gestionnaires.....58
- Rôle du protecteur de l'élève ..... 61

## SECTEUR DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Accompagner la commission scolaire dans une démarche visant l'amélioration de sa gestion budgétaire.....24
- Améliorer la compréhension du processus budgétaire : une démarche organisationnelle .....25
- *ÉSOPPE FP* : un outil efficace pour l'organisation scolaire de la formation professionnelle.....32
- *ÉSOPPE Jeunes* : un outil de gestion efficace pour l'organisation scolaire de la formation générale des jeunes .....33
- Gérer les ressources dans un contexte de compressions budgétaires et de décroissance des effectifs scolaires.....36
- Intégration des nouveaux gestionnaires et ressourcement .....43
- Optimiser le financement de la commission scolaire par une meilleure harmonisation des déclarations dans les systèmes.....54

## SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET SST

- Amiante en toute sécurité .....26
- Entretien sanitaire en milieu scolaire **NOUVEAU** ..... 31
- Gestion de l'absentéisme : une responsabilité partagée par tous les gestionnaires **NOUVEAU** .....37
- Gestion des lésions professionnelles : initiation (volet 1) .....38

- Gestion des lésions professionnelles :  
stratégies de gestion et contrôle des coûts (volet 2) .....39
- Gestion du régime d'assurance salaire ..... 41
- Gestion du retrait préventif et des droits parentaux.....42
- Intégration des nouveaux gestionnaires et ressourcement .....43
- Intervenir auprès des employés en situation de crise.....44
- Intervention de la direction en gestion disciplinaire .....45
- Médias sociaux et leur influence dans  
la gestion scolaire **NOUVEAU** .....49
- Mieux comprendre le financement du réseau scolaire  
(volet du secteur des ressources humaines)..... 51
- Mouvements de personnel applicables  
au personnel de soutien .....52
- Pour aider à contrer le harcèlement psychologique  
et la violence au travail **NOUVEAU VOLET** .....56
- Problèmes de santé mentale : mieux comprendre  
la dépression, le trouble d'adaptation et les troubles  
de personnalité .....59
- Réduire ses cotisations CSST par transferts  
et partages de coûts **NOUVEAU** ..... 60
- Sécurité des machines et cadenassage **NOUVEAU** .....62
- Système d'information sur les matières dangereuses  
utilisées au travail (SIMDUT) - Manipulation .....63
- Troubles d'adaptation et dépressions majeures :  
études de cas .....64

## **SECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- Amiante en toute sécurité .....26
- Entretien sanitaire en milieu scolaire **NOUVEAU** ..... 31
- Gérer les mesures d'urgence dans un établissement scolaire...35
- Intégration des nouveaux gestionnaires et ressourcement .....43
- Loi sur les contrats des organismes publics – **2 ans plus tard**  
**NOUVEAU** .....47
- Planification et gestion stratégique de la sécurité civile  
et des mesures d'urgence en milieu scolaire.....55
- Pour assurer le succès de la gestion énergétique  
en milieu scolaire **NOUVEAU** .....57
- Sécurité des machines et cadenassage **NOUVEAU** .....62
- Système d'information sur les matières dangereuses  
utilisées au travail (SIMDUT) - Manipulation .....63

## SECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS

- Convention de gestion et de réussite aux secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle **NOUVEAU** .....28
- *ÉSOPPE FP* : un outil efficace pour l'organisation scolaire de la formation professionnelle .....32
- *ÉSOPPE Jeunes* : un outil de gestion efficace pour l'organisation scolaire de la formation générale des jeunes .....33
- Mieux comprendre la réalité éducative de la formation générale des adultes .....50
- Sécurité des machines et cadenassage **NOUVEAU** .....62

## SECTEUR DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Intégration des nouveaux gestionnaires et ressourcement .....43
- Négocier les contrats de transport scolaire : oui mais comment? **NOUVEAU** .....53

## TOUS LES SERVICES

- Accompagner la commission scolaire dans une démarche visant l'amélioration de sa gestion budgétaire.....24
- Améliorer la compréhension du processus budgétaire : une démarche organisationnelle .....25
- Communiquer efficacement pour mieux interagir avec les autres **NOUVEAU** .....27
- Enjeux de réussite pour une commission scolaire en partenariat et une école en communauté .....30
- Gérer les ressources dans un contexte de compressions budgétaires et de décroissance des effectifs scolaires.....36
- Gestion des plaintes par une approche clientèle efficace **NOUVEAU VOLET** .....40
- Intervenir auprès des employés en situation de crise .....44
- Intimidation à l'école : à qui la faute? **NOUVEAU** .....46
- Médias sociaux : comment gérer l'intégration? **NOUVEAU** .....48
- Médias sociaux et leur influence dans la gestion scolaire **NOUVEAU** .....49
- Optimiser le financement de la commission scolaire par une meilleure harmonisation des déclarations dans les systèmes .....54
- Pour tout savoir sur la responsabilité civile des commissions scolaires et des gestionnaires.....58

## DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (ÉCOLES ET CENTRES)

- Améliorer la compréhension du processus budgétaire :  
une démarche organisationnelle .....25
- Communiquer efficacement pour mieux interagir  
avec les autres **NOUVEAU** .....27
- Convention de gestion et de réussite aux secteurs  
de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
**NOUVEAU** .....28
- École et la loi **NOUVEAU** .....29
- Enjeux de réussite pour une commission scolaire  
en partenariat et une école en communauté .....30
- *ÉSOPPE FP* : un outil efficace pour l'organisation  
scolaire de la formation professionnelle.....32
- Gérer l'information au-delà du papier **NOUVEAU** .....34
- Gérer les mesures d'urgence dans un établissement scolaire...35
- Gestion des plaintes par une approche clientèle  
efficace **NOUVEAU VOLET** .....40
- Intervenir auprès des employés en situation de crise.....44
- Intervention de la direction en gestion disciplinaire .....45
- Intimidation à l'école : à qui la faute? **NOUVEAU** .....46
- Médias sociaux : comment gérer l'intégration? **NOUVEAU** .....48
- Médias sociaux et leur influence dans la gestion  
scolaire **NOUVEAU** .....49
- Mieux comprendre la réalité éducative de la formation  
générale des adultes .....50
- Pour aider à contrer le harcèlement psychologique  
et la violence au travail **NOUVEAU VOLET** .....56
- Pour tout savoir sur la responsabilité civile des commissions  
scolaires et des gestionnaires.....58
- Problèmes de santé mentale : mieux comprendre  
la dépression, le trouble d'adaptation et les troubles  
de personnalité.....59
- Sécurité des machines et cadenassage **NOUVEAU** .....62
- Système d'information sur les matières dangereuses  
utilisées au travail (SIMDUT) - Manipulation .....63

# ACCOMPAGNER LA COMMISSION SCOLAIRE DANS UNE DÉMARCHE VISANT L'AMÉLIORATION DE SA GESTION BUDGÉTAIRE

Le réseau scolaire vit depuis plusieurs années un renouvellement important des gestionnaires. De plus, la situation budgétaire précaire du gouvernement amène un resserrement des ressources disponibles. Il devient donc primordial que les gestionnaires comprennent bien leurs rôles respectifs, à l'intérieur du processus budgétaire, dans la gestion financière et les suivis budgétaires. En période de décroissance des effectifs scolaires et de rareté de ressources, un examen rigoureux s'impose afin d'être en mesure de porter un bon diagnostic sur la situation financière de la commission scolaire. Cette session vise à :

- outiller les gestionnaires, par des exemples pratiques, au regard d'une méthode de présentation de l'information budgétaire associant les dépenses par secteurs d'activités aux diverses sources de revenus;
- aider les gestionnaires, dans le cadre de leurs responsabilités respectives, à mieux saisir et présenter les enjeux du cadre financier de la commission scolaire;
- conscientiser les gestionnaires à l'importance de pouvoir disposer, fournir et diffuser une information budgétaire de qualité et bien synthétisée.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires de service
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	2 650 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Réjean Morel, consultant ayant une vaste expérience dans le financement scolaire et l'élaboration des règles budgétaires des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.  Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires, CA.

# AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE : UNE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

À la suite des travaux effectués en partenariat avec les gestionnaires des commissions scolaires, la FCSQ a adopté un plan d'action visant à soutenir les commissions scolaires au regard de l'évolution de leur situation financière et d'une gestion efficiente de leurs frais administratifs. Un cadre de référence sur le processus budgétaire a été élaboré afin de répondre aux besoins des commissions scolaires. Il a été mis à jour suite aux récentes modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique, à la Loi sur l'équilibre budgétaire du gouvernement et celle mettant en œuvre les dispositions du discours sur le budget 2010 (loi 20), aux impacts de la réforme de la comptabilité scolaire et en tenant compte des commentaires du Vérificateur général du Québec sur la gestion des frais administratifs des commissions scolaires. Cette session vise à :

- présenter le cadre de référence budgétaire amendé visant à améliorer le processus, le suivi et les contrôles budgétaires de même que la reddition de comptes;
- identifier les forces et les faiblesses de la commission scolaire en matière de processus budgétaire et la façon d'améliorer ses points forts et d'atténuer ses points faibles par un travail en atelier.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 650 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Réjean Morel, consultant ayant une vaste expérience dans le financement scolaire et l'élaboration des règles budgétaires des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.  Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires, CA.

# L'AMIANTE EN TOUTE SÉCURITÉ

Protéger la santé et la sécurité des travailleurs et des élèves constitue une préoccupation importante pour les commissions scolaires. Différentes mesures de prévention existent pour réduire l'émission de poussières d'amiante et leur propagation dans l'environnement. Cette session vise à :

- acquérir des connaissances et des habiletés en santé et sécurité;
- développer des comportements sécuritaires lors de la réalisation de certains travaux d'entretien ou de réparation sur des matériaux contenant de l'amiante.

Seront aussi traités dans la formation (éléments exigés par la CSST) :

- les effets de l'amiante sur la santé;
- les moyens et équipements de protection individuels et collectifs;
- les tâches à effectuer ainsi que les équipements ou outils utilisés;
- les procédés et méthodes de travail sécuritaires;
- les méthodes de prévention et de contrôle.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail Gestionnaires du secteur des ressources matérielles Personnel de soutien selon les fonctions exercées (concierges, ouvriers certifiés d'entretien, etc.)
<b>Durée</b>	4 heures ou 1 journée selon la clientèle visée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 250 \$ (4 heures) ou 2 175 \$ (1 journée), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Le Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin inc. – spécialiste réputé en hygiène industrielle

## COMMUNIQUER EFFICACEMENT POUR MIEUX INTERAGIR AVEC LES AUTRES

Peu importe les fonctions occupées, on a intérêt à disposer d'habiletés de communication permettant d'entretenir des relations plus efficaces avec la clientèle, nos patrons, collègues et subalternes. Le but de cette session est de développer ou de consolider les habiletés de communication des participantes et participants en leur permettant de prendre conscience des forces et limites de leurs pratiques usuelles et de déployer des stratégies appropriées pour exprimer leur point de vue, inconforts et doléances tout en préservant l'harmonie dans ses relations interpersonnelles.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires de service Directions d'établissement Membres du personnel
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Boucherville : 27 octobre 2011 Québec : 3 novembre 2011 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	265 \$ par personne, plus taxes 1 600 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Alain Leclerc, coach professionnel accrédité et conseiller en ressources humaines agréé – au cours des 20 dernières années, il a contribué au dénouement de situations délicates au sein d'entreprises et d'organisations des secteurs public, parapublic et privé, notamment dans le milieu de l'éducation.

## **CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE AUX SECTEURS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Les dernières modifications à la Loi sur l'instruction publique engagent les commissions scolaires et les établissements dans un nouveau mode de gouvernance. Dans la poursuite d'un objectif commun d'amélioration de la persévérance scolaire des élèves du Québec, chaque commission scolaire doit se doter d'une convention de partenariat et chacun de ses établissements, d'une convention de gestion et de réussite éducative. Cette session vise à :

- mettre en priorité les cibles annuelles de votre convention, ainsi que le choix des moyens;
- maximiser l'impact de cette démarche pour améliorer les résultats des élèves de votre centre;
- permettre, par un travail de mise en commun, de transférer les notions théoriques et de faciliter la démarche d'analyse de situation ainsi que l'élaboration de la convention de gestion et de réussite de votre centre.

<b>Clientèle visée</b>	Directions et directions adjointes des centres de formation générale des adultes et des centres de formation professionnelle
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Laval : 16 novembre 2011 Boucherville : 17 novembre 2011 Québec : 30 novembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrices</b>	Michèle Tessier, consultante et directrice accompagnatrice auprès des directions de centre FGA-FP au niveau des conventions de gestion, a notamment agi comme directrice de service ÉAFP à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.  Isabelle-Line Hurtubise, conseillère à la formation professionnelle, à l'éducation des adultes et à la formation continue à la FCSQ.

## L'ÉCOLE ET LA LOI

Cette formation a pour objectif de présenter brièvement les diverses lois ayant un impact important au sein d'une école. Il ne s'agit donc pas d'offrir un recueil exhaustif, mais de faire connaître les principales dispositions législatives pertinentes au perfectionnement des établissements scolaires. L'étude de ces dispositions législatives sera complétée par des situations concrètes telles qu'elles sont vécues en milieu scolaire.

<b>Clientèle visée</b>	Directions d'établissement
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	750 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Alain Guimont, avocat et conseiller juridique à la FCSQ

# LES ENJEUX DE RÉUSSITE POUR UNE COMMISSION SCOLAIRE EN PARTENARIAT ET UNE ÉCOLE EN COMMUNAUTÉ

Le projet de réussite des organisations en éducation engage tant les commissions scolaires que les établissements et les communautés dans un partenariat incontournable et crédible. La croyance que tout élève est largement influencé par un univers social, ses besoins et capacités, les conditions de vie de sa famille et des caractéristiques socioéconomiques de la communauté appelle à une recherche active d'une nouvelle alliance. Une plus grande proximité des acteurs et l'engagement de ceux-ci deviennent des enjeux significatifs. Cette session vise à :

- s'approprier le concept de partenariat et ses caractéristiques essentielles;
- identifier les enjeux et défis réels pour la commission scolaire, l'établissement et la communauté que suscite une telle approche et en dégager les avantages pour la réussite tant des élèves, des familles que de la communauté;
- déterminer, à l'analyse des réalités observées et des caractéristiques du milieu d'appartenance, les principales actions à poser dans la perspective d'un développement dynamique et harmonisé.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 600 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Gilbert Dumont, consultant - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.

## L'ENTRETIEN SANITAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Dans un contexte où les commissions scolaires doivent optimiser leurs ressources et maintenir des services de qualité, l'objectif de cette formation est de promouvoir et d'accroître les connaissances et les compétences liées à l'entretien ménager en milieu scolaire. Cette session vise à :

- s'approprier les règles d'hygiène et de salubrité en milieu scolaire;
- connaître les techniques et méthodes d'entretien sanitaire reconnues de même que les normes et fréquences d'entretien suggérées;
- connaître les techniques d'entretien des divers revêtements de plancher incluant les revêtements en tuiles de vinyle-amiante;
- établir des routes de travail journalières et périodiques efficaces;
- connaître les produits et équipements essentiels, les méthodes de désinfection raisonnable, les modes de travail sécuritaires et les exigences en cette matière.

<b>Clientèle visée</b>	Concierges et ouvriers d'entretien
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 800 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	GES technologies

# ÉSOPPE FP : UN OUTIL EFFICACE POUR L'ORGANISATION SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le financement de la formation professionnelle est principalement basé sur des allocations déterminées en fonction des programmes offerts. Une compréhension claire et commune de la méthode utilisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour déterminer les allocations annuelles est donc essentielle. Cette session vise à :

- approfondir votre compréhension de la mécanique du mode d'allocation des ressources de la formation professionnelle;
- s'approprier l'outil de gestion ÉSOPPE FP développé par la FCSQ pour en faire les utilisations suivantes : valider les allocations de la commission scolaire en formation professionnelle; simuler le financement de nouveaux programmes afin de pouvoir établir les nouvelles ressources qu'ils génèrent; déterminer précisément les impacts financiers de l'abandon éventuel d'un programme de formation professionnelle; assurer une répartition plus équitable de l'allocation des ressources humaines entre les centres de formation professionnelle.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources financières et du financement de la FP Directions de centre de FP
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 9 novembre 2011 Boucherville : 16 novembre 2011 Aussi disponible sous forme d'accompagnement ou de formation à la commission scolaire
<b>Coût</b>	265 \$ par personne et 50 \$ pour le logiciel ÉSOPPE FP, plus les taxes
<b>Formateurs</b>	Pierre Marchand, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires. Mario Levasseur, gestionnaire administratif, Commission scolaire de la Capitale.

# ÉSOPPE JEUNES : UN OUTIL DE GESTION EFFICACE POUR L'ORGANISATION SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Le financement des activités d'enseignement au secteur des jeunes représente une part importante du budget des commissions scolaires. Une compréhension claire et commune du mode d'allocation utilisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est donc primordiale. Cette session vise à :

- examiner le mode d'allocation pour les activités éducatives pour la formation générale des jeunes;
- s'approprier l'outil de gestion *ÉSOPPE Jeunes* développé sur mesure par la FCSQ pour les commissions scolaires;
- analyser et simuler les impacts financiers découlant des fermetures d'école et des déplacements de clientèle entre les établissements.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources financières et de l'organisation scolaire
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 8 novembre 2011 Boucherville : 15 novembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne et 50 \$ pour le logiciel <i>ÉSOPPE Jeunes</i> , plus les taxes Aussi disponible sous forme d'accompagnement ou de formation à la commission scolaire
<b>Formateurs</b>	Pierre Marchand, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires. Mario Levasseur, gestionnaire administratif, Commission scolaire de la Capitale.

## GÉRER L'INFORMATION AU-DELÀ DU PAPIER

Les organisations produisent et gèrent de plus en plus d'information et souvent de plus en plus de papier. L'informatique, au sens noble du terme, nous permet de gérer l'information de façon plus intelligente, et, à terme, de diminuer l'usage du papier, mais jusqu'à quel point? Doit-on supprimer ou sacrifier le papier pour des questions uniquement écologiques? L'arrivée des tablettes et liseuses numériques change le rapport que nous avons au papier. Nous prendrons le temps de regarder et de démystifier l'utilisation des bases de données, des flux RSS, des systèmes de partage, d'organisation, de recherche et d'accès à l'information au-delà du papier (site Internet, intranet, gestion de contenu, accès tablette, accès mobile, etc.).

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des communications et du secrétariat général Directions d'établissement Adjoints administratifs
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 325 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Carl Frédéric De Celles, iXmédia

# GÉRER LES MESURES D'URGENCE DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, les règles de sécurité civile et de mesures d'urgence nécessaires à la sécurité dans nos établissements sont au premier plan des préoccupations des gestionnaires scolaires. Cette session permettra de soutenir les directions d'établissement dans l'implantation et l'application de consignes d'urgence en les dotant d'outils et de connaissances opérationnelles afin de :

- assurer un état de préparation optimal pour faire face à un sinistre ou à une situation d'urgence au sein de leur établissement;
- intégrer les connaissances nécessaires afin de s'acquitter efficacement de leurs tâches;
- identifier les particularités liées à la gestion opérationnelle des situations d'urgence afin d'interagir efficacement avec les autorités de sécurité publique;
- anticiper l'évolution des situations d'urgence et leurs impacts sur la sécurité des occupants;
- élaborer des stratégies afin de contrôler ou de stabiliser une situation donnée;
- s'approprier les outils leur permettant d'informer leurs collaborateurs pour assurer une mise en place efficace des consignes.

Lors de cette session, le nouveau guide des consignes en cas d'urgence de la FCSQ sera remis aux participants. Ce guide, qui a récemment été simplifié et complètement révisé, est un outil indispensable pour les directions d'établissement scolaire.

<b>Clientèle visée</b>	Directions d'établissement et toute personne agissant à titre de responsable des mesures d'urgence dans un établissement scolaire
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 400 \$ pour la session (incluant le guide), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Prudent Groupe Conseil, spécialisé en sécurité civile et en mesures d'urgence

# GÉRER LES RESSOURCES DANS UN CONTEXTE DE COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES ET DE DÉCROISSANCE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Dans un contexte où des compressions budgétaires importantes affectent les commissions scolaires et qu'une majorité d'entre elles doivent faire face à la décroissance de leurs effectifs scolaires, l'examen de l'organisation scolaire et administrative s'impose. L'effort budgétaire exigé par le MELS au cours de la présente année exerce une pression additionnelle sur le cadre financier. De plus, plusieurs se questionnent sur le maintien ou la fermeture d'un établissement ou le déplacement des effectifs scolaires entre les établissements. Avant de prendre toute décision, les gestionnaires doivent examiner le dossier sous trois angles : politique, administratif et financier. Cette session vise à :

- considérer le processus de consultation pour une prise de décision politique;
- examiner le cadre légal et réglementaire associé à cette problématique;
- proposer une méthode d'analyse des impacts financiers sur le plan des dépenses en ressources humaines et matérielles et sur le plan des revenus sur les allocations versées par le MELS (activités éducatives, services de garde, soutien aux EHDAA, organisation des services, investissements, etc.);
- dégager les principaux impacts des présentes compressions budgétaires;
- présenter une méthode de projection à utiliser pour dégager des perspectives sur plusieurs années.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires de service
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 30 novembre 2011 Boucherville : 7 décembre 2011 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	265 \$ par personne et 50 \$ pour le manuel de référence incluant un outil de gestion, d'analyse et de projection, plus les taxes  2 750 \$ pour la session (incluant le manuel de référence et l'outil de gestion), plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Réjean Morel, consultant ayant une vaste expérience dans le financement scolaire et l'élaboration des règles budgétaires des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.  Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire, CA.

## GESTION DE L'ABSENTÉISME : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE PAR TOUS LES GESTIONNAIRES

La gestion des invalidités dans notre milieu de travail n'est pas que l'affaire des gestionnaires des ressources humaines, mais relève également de la responsabilité des directions d'établissement et de service. Ces responsabilités visent notamment à préciser les attentes en matière de présence au travail et à promouvoir de bonnes pratiques en matière d'assiduité. Cette session a été conçue pour présenter aux gestionnaires l'encadrement administratif et légal en matière de gestion de l'absentéisme, leur faire connaître les moyens et outils pour gérer ce problème efficacement ainsi que leur procurer un « degré de confort » en cette matière. Cette session peut être adaptée aux politiques et directives en vigueur à la commission scolaire et vise à :

- comprendre le cadre légal et administratif en matière de gestion de l'absentéisme;
- présenter les niveaux de responsabilités en matière de gestion de l'absentéisme;
- outiller les gestionnaires en cette matière.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 300 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ Anuk Pelletier, avocate et conseillère en relations du travail à la FCSQ

## GESTION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES : INITIATION (VOLET 1)

Assurer une saine gestion des lésions professionnelles signifie de poser des actions efficaces, en temps opportun. Dans le cadre de cette session, les gestionnaires acquerront des connaissances leur permettant d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles et sauront utiliser efficacement les mécanismes de contestation prévus à la loi. Ils seront en mesure d'optimiser leurs interventions en matière d'assignation temporaire et d'évaluation médicale. Plus particulièrement, cette session vise à :

- être en mesure d'évaluer l'admissibilité des réclamations pour lésions professionnelles;
- savoir pourquoi et quand contester;
- identifier les situations où le recours à l'expertise médicale ou à l'examen par le Bureau d'évaluation médicale s'avère nécessaire;
- connaître le processus d'assignation temporaire et savoir l'utiliser.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Boucherville : 15 février 2012
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrice</b>	Reine Lafond, avocate, CRIA, associée du cabinet Le Corre et associés, pratique exclusivement le droit de la santé et sécurité du travail pour le compte des employeurs

# GESTION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES : STRATÉGIES DE GESTION ET CONTRÔLE DES COÛTS (VOLET 2)

Cette session passera en revue les principes présentés dans le cadre du volet 1 sous l'angle pratique des obstacles courants à la gestion des lésions professionnelles. Des stratégies de gestion seront proposées, notamment pour les cas de réclamations frauduleuses, d'obstacles à l'assignation temporaire et à l'évaluation médicale. Par ailleurs, les gestionnaires pourront parfaire leurs connaissances sur les moyens de faire cesser les indemnités versées par la CSST et sur les règles encadrant certains recours exceptionnels dont la filature. Cette session vise à :

- savoir comment traiter les réclamations découlant de situations de harcèlement et les réclamations frauduleuses;
- savoir dans quelles circonstances entreprendre le recours à la filature et son utilité;
- savoir comment optimiser le processus d'assignation temporaire et d'évaluation médicale.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Boucherville : 16 février 2012
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrice</b>	Reine Lafond, avocate, CRIA, associée du cabinet Le Corre et associés, pratique exclusivement le droit de la santé et sécurité du travail pour le compte des employeurs

## **GESTION DES PLAINTES PAR UNE APPROCHE CLIENTÈLE EFFICACE**

Peu importe le secteur de travail que l'on occupe, des situations parfois difficiles, souvent délicates peuvent survenir. Une clientèle (parents, élèves ou autres) doit toujours être en mesure d'avoir une réponse à ses questions quelle que soit le niveau de difficulté de l'intervention. Malgré la bonne volonté, demeurer cordial et s'engager dans une communication positive et traiter des situations avec doigté à la satisfaction de tous représentent parfois des défis à relever. L'entrée en vigueur de la loi 88 – art. 220.2 – et du *Protecteur de l'élève* exigent aussi une rigueur et une cohérence dans les façons de transiger avec la clientèle. Cette session vise à :

- cerner le contexte actuel de la gestion des plaintes en milieu scolaire;
- appliquer une éthique, un professionnalisme de qualité avec la clientèle;
- maîtriser les habiletés de communication de base qui sont efficaces en contexte de service à la clientèle;
- gérer les situations difficiles et traiter les plaintes avec professionnalisme.

**\* Un deuxième volet, axé sur l'application de cas concrets, est aussi disponible sur demande.**

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 23 septembre 2011 Laval : 1 <sup>er</sup> février 2012 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes Varie selon le nombre de participants
<b>Formatrice</b>	Sylvie Plourde, associée et directrice de la formation, CFC Dolmen, se spécialise en communication et gestion des conflits.

## GESTION DU RÉGIME D'ASSURANCE SALAIRE

La gestion du régime d'assurance salaire prévu aux conventions collectives est complexe puisqu'elle conjugue des aspects administratifs, médicaux et légaux. Dans le cadre de cette session, les gestionnaires seront en mesure de bien maîtriser les éléments de base du régime ainsi que les nouveautés introduites aux conventions collectives. Ils pourront également parfaire leurs connaissances en matière de stratégies de gestion et être au fait des derniers développements jurisprudentiels en cette matière. Cette session vise à :

- exposer les droits et obligations de la commission scolaire et de la personne salariée prévus au régime d'assurance salaire;
- permettre aux gestionnaires de mieux intervenir dans le contrôle des absences pour raison de santé;
- administrer plus efficacement le régime d'assurance salaire.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Boucherville : 18 octobre 2011 Québec : 20 octobre 2011 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus taxes 1 300 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs
<b>Formateurs</b>	Pierre D'Amours, directeur des ressources humaines et directeur adjoint des relations du travail à la FCSQ François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ

# GESTION DU RETRAIT PRÉVENTIF ET DES DROITS PARENTAUX



Les dispositions des conventions collectives concernant les droits parentaux ont fait l'objet de nombreuses modifications. En effet, elles ont été adaptées pour tenir compte de la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c. 43), du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), de la Loi sur les normes du travail et de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Ces modifications ont obligé les commissions scolaires à réviser leurs pratiques administratives et à revoir, dans certains cas, l'octroi des bénéfices accordés aux personnes salariées. De plus, l'application de l'ensemble des dispositions conventionnelles à ce chapitre demeure encore complexe dans plusieurs situations, par exemple lors d'un report de vacances durant le congé de maternité ou de l'octroi d'un congé spécial lié à un retrait préventif ou à une complication de grossesse. Cette session vise à :

- présenter aux gestionnaires les principales dispositions des conventions collectives et leur interprétation, en référant à des cas d'espèce;
- présenter les critères d'évaluation sur les plans médical et administratif donnant ouverture au retrait préventif et au congé spécial en cas de complication de grossesse.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité et de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 16 novembre 2011 Laval : 23 novembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateurs</b>	Dominic Fiset, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ Nancy Thivierge, avocate et conseillère en relations du travail à la FCSQ

# INTÉGRATION DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES ET RESSOURCEMENT

Le départ massif des gestionnaires d'expérience aura eu comme effet de permettre l'arrivée de nouvelles personnes qualifiées dans le réseau et qui sont en recherche d'expertise et de connaissances particulières. Malgré les compétences acquises et certaines facilités d'accès à l'information, il demeure que l'appropriation des concepts, du langage et des contacts particuliers à une gestion de qualité n'est pas toujours facile. Cette session vise à :

- utiliser un langage commun de gestion;
- s'approprier l'information et les connaissances nécessaires afin de mettre en place de bonnes pratiques et stratégies de gestion;
- consolider les compétences du nouveau gestionnaire en l'informant des sujets pertinents à sa nouvelle fonction.

<b>Clientèle visée</b>	Tout gestionnaire de service intéressé par un ressourcement Tout gestionnaire de service nouvellement entré en fonction
<b>Date, durée, lieu et coût</b>	<p><b>Secteur des ressources matérielles (4 jours)</b> <b>Québec</b> Volet 1 : 15-16 février 2012</p> <p><b>Laval</b> Volet 2 : 21-22 mars 2012 1 060 \$ par personne plus les taxes</p> <p><b>Secteur du transport scolaire (3 jours)</b> <b>Québec</b> : 25 octobre 2011 <b>Boucherville</b> : 18-19 janvier 2012 795 \$ par personne plus les taxes</p> <p><b>Secteur des ressources financières (6 jours)</b> <b>Québec</b> Volet 1 : 1-2-3 novembre 2011</p> <p><b>Laval</b> Volet 2 : 7-8-9 février 2012 1 590 \$ par personne plus les taxes</p> <p><b>Secteur des ressources humaines (6 jours)</b> <b>Québec</b> Volet 1 : 9-10 novembre 2011 Volet 2 : 18-19 janvier 2012</p> <p><b>Laval</b> Volet 3 : 14-15 mars 2012 1 590 \$ par personne plus les taxes</p>
<b>Formateurs</b>	Divers intervenants selon les secteurs d'activité

## INTERVENIR AUPRÈS DES EMPLOYÉS EN SITUATION DE CRISE

En plus de gérer les employés au quotidien, le gestionnaire, en présence d'une ou d'un employé difficile, se doit d'intervenir de façon appropriée pour redresser la situation. Cette responsabilité pose un défi éthique important : à quel moment on se doit d'agir et quels sont les risques à agir ou à ne pas agir? Une intervention adéquate suppose la maîtrise d'un certain nombre d'habiletés et de techniques. Savoir préciser ses attentes, donner du « feed-back », intervenir selon une démarche formelle et structurée sont autant de facteurs qui favorisent la résolution des problèmes dans une philosophie de mobilisation du personnel. Cette formation, axée sur le vécu des participantes et participants, vise à :

- apprendre à bien cerner une problématique et développer des stratégies d'intervention adaptées;
- acquérir les outils pratiques afin de gérer efficacement les situations complexes impliquant des employés en situation de crise;
- développer des techniques afin d'agir dans un esprit de mobilisation du milieu;
- consolider les habitudes de gestion, en explorant les outils appropriés à la réalisation de plans de correction des écarts;
- sensibiliser à l'importance de constituer un dossier disciplinaire lorsque la situation l'exige, identifier les éléments que le dossier doit contenir et préciser la démarche à suivre.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Boucherville : 12 octobre 2011 Québec : 19 octobre 2011 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus taxes 2 250 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Jean Goyette - titulaire d'une maîtrise en mesure de la productivité humaine - possède 30 ans d'expérience en gestion des ressources humaines, expert-conseil auprès de plusieurs commissions scolaires et collèges du Québec et chargé de cours au deuxième cycle (MBA) de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

# INTERVENTION DE LA DIRECTION EN GESTION DISCIPLINAIRE

Deux facteurs en particulier sont à la source de nombreux problèmes vécus par les personnes impliquées dans la gestion des ressources humaines : le mystère et les appréhensions concernant les aspects techniques de la gestion disciplinaire et la difficulté réelle qu'éprouvent bon nombre de gestionnaires à accepter, sur le plan humain, de jouer leur rôle à cet égard. Cette session vise à :

- prendre conscience des assises juridiques solides pour agir;
- connaître les outils mis à sa disposition;
- s'outiller de manière à être en plein contrôle devant un dossier de nature disciplinaire;
- apprendre à gérer les situations pouvant entraîner le déclenchement du processus disciplinaire;
- bien maîtriser la distinction entre le harcèlement et la gestion disciplinaire.

<b>Clientèle visée</b>	Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 350 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	René Paquette, avocat, Langlois, Kronström, Desjardins – représente depuis plus de 30 ans des commissions scolaires et d'autres institutions du secteur public.

## INTIMIDATION À L'ÉCOLE : À QUI LA FAUTE?

L'intimidation est plus que jamais présente dans nos écoles. Ce fléau social, produit d'une intolérance à la différence, fait des ravages tant au niveau psychologique que physique auprès des jeunes qui en sont victimes. Les commissions scolaires et les établissements d'enseignement peuvent-ils être tenus responsables des conséquences de ces gestes? Si oui, cette responsabilité s'étend-elle également à la cyberintimidation?

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 075 \$ pour la session, plus les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Jean-François Dolbec, avocat chez Heenan Blaikie

## LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS - 2 ANS PLUS TARD

La Loi sur les contrats des organismes publics et les trois règlements qui en découlent, imposent aux commissions scolaires de nouvelles façons de faire en matière d'acquisition. Que ce soit pour les contrats d'approvisionnement, les contrats de service ou les contrats de travaux de construction, les administrateurs scolaires doivent dorénavant intégrer dans leur gestion quotidienne les nouvelles dispositions législatives et réglementaires. Quels sont les impacts réels de cette législation dans les commissions scolaires depuis son adoption? Quelles sont les principales difficultés vécues? Cette session vise à :

- permettre aux gestionnaires de faire le point sur cette loi et d'échanger sur les principaux écueils rencontrés à ce jour;
- permettre de faire un survol des jurisprudences pertinentes;
- faire un survol des plus récentes modifications réglementaires.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources matérielles et de l'approvisionnement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 24 janvier 2012 Boucherville : 26 janvier 2012
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrice</b>	Stéphanie Lelièvre, avocate, Morency Société d'avocats

## MÉDIAS SOCIAUX : COMMENT GÉRER L'INTÉGRATION?

Les médias sociaux sont bien présents et sont là pour rester. Que ce soient les écoles ou les commissions scolaires, elles n'auront d'autre choix que de les utiliser puisque leurs clientèles s'y trouvent. Dès lors, comment faire? Par où commencer? Le processus d'intégration est long et doit se faire en fonction d'objectifs bien précis. Le choix des médias à intégrer ne peut se faire au hasard et leur contrôle à l'interne non plus. Cette formation propose aux gestionnaires scolaires un processus d'intégration avec des étapes à suivre, de même que des outils de gestion afin d'assurer un choix éclairé et une présence pertinente sur les médias sociaux. Cette session vise à :

- proposer un processus d'intégration des médias sociaux pour une organisation;
- amener une organisation à choisir les bons médias et à bien les gérer;
- présenter des outils de gestion et de planification d'une présence institutionnelle dans les médias sociaux.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires du secteur des communications et du secrétariat général Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 6 octobre 2011 Laval : 13 octobre 2011 Aussi disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	265 \$ par personne, plus taxes 2 050 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	François Grenon, conseiller et stratège en communication publique (SIVIS Conseil), a œuvré pendant plus de 10 ans dans des cabinets politiques comme attaché de presse, directeur adjoint de cabinet et directeur de cabinet pour différents ministères et la Ville de Québec. Il accompagne de façon régulière des clients dans leur stratégie d'intégration des médias sociaux. Il est également chargé d'enseignement au département d'information et de communication de l'Université Laval. Il est aussi directeur adjoint de l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques de l'Université Laval.

## LES MÉDIAS SOCIAUX ET LEUR INFLUENCE DANS LA GESTION SCOLAIRE

Au cours des dernières années, les médias sociaux ont pris d'assaut la population québécoise, toute génération confondue. Ces nouveaux modes de communication et d'expression s'infiltrent dans les écoles et modifient les interactions entre les individus, ce qui influence la gestion des relations du travail. Les médias sociaux offrent un potentiel de développement et d'échange considérable. Toutefois, une utilisation inadéquate de ces communautés de partage peut entraîner des conséquences indésirables, autant sur la vie étudiante, que sur les relations de travail, et même engager la responsabilité des commissions scolaires. Les impacts considérables reliés aux médias sociaux obligent les gestionnaires des commissions scolaires à prendre en compte cette nouvelle réalité dans leur gestion. Cette session vise à :

- faire un tour d'horizon qui permettra aux participantes et participants d'en apprendre davantage sur les risques associés à ces réseaux;
- développer différentes stratégies de prévention et d'intervention.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires du secteur des ressources humaines Directions d'établissement
<b>Durée</b>	3 heures
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	750 \$ pour la session, plus les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ

# MIEUX COMPRENDRE LA RÉALITÉ ÉDUCATIVE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Depuis le dépôt de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, en mai 2002, divers chantiers de travail ont permis d'accentuer l'offre de service en formation générale des adultes (FGA). Cette session permettra de bien saisir les relations, distinctions et complémentarités entre les services éducatifs (formation, complémentaires, éducation populaire), les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), et les services de reconnaissance des acquis. De plus, cette session vise à discuter des enjeux en fonction d'éléments incontournables, notamment :

- l'historique de l'éducation des adultes (la création, les fondements, les diverses données sur les mouvements des clientèles jusqu'à aujourd'hui, etc.);
- les encadrements législatifs et réglementaires qui supportent la FGA (principaux articles de la Loi sur l'instruction publique, les divers régimes pédagogiques);
- l'apport de l'éducation des adultes aux travaux liés à la persévérance et à la réussite scolaires;
- la connaissance de quelques politiques, stratégies et plans d'action gouvernementaux auxquels la FGA contribue;
- les travaux en lien avec la formation initiale des enseignants à la FGA;
- la place de la FGA dans le contexte de l'adéquation formation-emploi.

<b>Clientèle visée</b>	Nouveaux gestionnaires des services éducatifs des adultes (direction et coordination) et nouvelles directions et directions adjointes des centres de formation générale des adultes
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Laval : 15 novembre 2011 Québec : 29 novembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrice</b>	Thérèse Dupuis, coordonnatrice à la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DEAAC) au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ex-directrice adjointe du Centre Saint-Michel, à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Elle sera accompagnée d'autres collègues de la DEAAC.

# MIEUX COMPRENDRE LE FINANCEMENT DU RÉSEAU SCOLAIRE (VOLET DU SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES)

Depuis quelques années, de nouveaux gestionnaires sont entrés en fonction au niveau de la gestion des ressources humaines. Ceux-ci sont désireux d'approfondir leurs connaissances en matière de financement des ressources humaines. Le mode d'allocation des ressources du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est complexe. Un tour d'horizon de l'ensemble des concepts utilisés s'avère essentiel pour comprendre les constituantes des différentes allocations annuelles. Cette session, adaptée pour les gestionnaires des ressources humaines, permettra de :

- revoir les concepts et notions de base utilisés dans l'administration financière du réseau scolaire;
- connaître les règles budgétaires annuelles en usage dans le réseau, particulièrement pour couvrir le financement des effectifs enseignants et non-enseignants;
- développer et parfaire les compétences des gestionnaires au regard du mode d'allocation des ressources utilisé par le MELS, notamment pour le financement des plans d'effectifs en ressources humaines;
- établir les liens entre les divers plans d'effectifs et le financement afférent;
- connaître les impacts des déclarations dans le système PERCOS sur les allocations de la commission scolaire pour le financement du personnel enseignant.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines
<b>Durée</b>	½ journée ou 1 journée ou en format conférence
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire ou en région
<b>Coût</b>	1 075 \$ (3 heures) ou 1 600 \$ (1 journée) ou pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires, CA.

# LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL APPLICABLES AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Les conventions collectives applicables dans le réseau des commissions scolaires constituent un outil de gestion auquel les gestionnaires doivent référer au quotidien. Les dispositions relatives aux mouvements de personnel en cours d'année et en prévision de la prochaine année scolaire sont particulièrement complexes et méritent qu'on y prête une attention particulière. Cette session vise à :

- comprendre la structure des articles 7-1.00 et 7-3.00 ainsi que l'interdépendance entre les dispositions qui s'y retrouvent;
- se donner une démarche interprétative commune;
- connaître l'évolution de la jurisprudence arbitrale.

Note : Cette formation est offerte en tenant compte des particularités propres à chacune des conventions collectives applicables au personnel de soutien. Ainsi, si le nombre d'inscriptions le permet, trois sous-groupes seront formés; les conventions CSN et FISA; les conventions SCFP et SEPB; la convention CSQ.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines
<b>Durée</b>	½ journée (PM)
<b>Date et lieu</b>	Québec : 19 janvier 2012
<b>Coût</b>	135 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateurs</b>	Dominic Fiset, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ Anuk Pelletier, avocate et conseillère en relations du travail à la FCSQ

## NÉGOCIER LES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE : OUI MAIS COMMENT?

Plus de 80 pour cent des commissions scolaires devront renouveler leur contrat de transport scolaire en 2012. Ces commissions scolaires devront donc entreprendre leur négociation de contrats de transport dès que possible. Pour ce faire, sur quelle base les administrateurs scolaires devront-ils procéder avec les entreprises de transport scolaire? Quand doivent-ils débiter le processus? Comment s'y préparer? Cette session vise à :

- développer une négociation qui respecte l'éthique et la culture organisationnelle;
- faire prendre conscience de la communication dans le processus de négociation et la perception de chacune des parties;
- examiner les différents problèmes de tactique, de stratégie et de communication qui peuvent survenir;
- identifier les principales étapes de la préparation du mandat de négociation, les objectifs, la stratégie, etc.;
- faire des exercices pratiques.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur du transport scolaire
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 26 octobre 2011 Boucherville : 9 novembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateurs</b>	Claude Ménard, régisseur aux services du transport scolaire à la Commission scolaire des Navigateurs Michel Provost, sociologue et MBA, professeur honoraire, HEC Montréal Louise Tremblay, conseillère en financement et en transport scolaire, FCSQ Mario Vincent, régisseur aux services du transport scolaire à la Commission scolaire de Portneuf

# OPTIMISER LE FINANCEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE PAR UNE MEILLEURE HARMONISATION DES DÉCLARATIONS DANS LES SYSTÈMES

Le financement de la commission scolaire est tributaire des déclarations effectuées dans les différents systèmes de gestion (effectifs dans CHARLEMAGNE, personnels dans PERCOS, bâtiments dans GDUNO-BICS, etc.). Plusieurs allocations versées à la commission scolaire par le MELS sont établies sur la base de ces déclarations. Cette session vise à :

- connaître les diverses allocations qui sont affectées par les déclarations dans les systèmes;
- analyser et comprendre les impacts de ces déclarations sur les différentes allocations de la commission scolaire;
- sensibiliser les gestionnaires à l'importance d'améliorer la qualité des déclarations dans les systèmes pour optimiser le financement;
- sensibiliser les gestionnaires à l'importance d'une meilleure harmonisation dans les déclarations par les responsables des divers systèmes;
- identifier, par des exemples de cas pratiques, dans les documents paramétriques financiers de la commission scolaire les points névralgiques à surveiller au regard des déclarations.

<b>Clientèle visée</b>	Direction générale Gestionnaires et agents d'administration des secteurs des ressources humaines, matérielles, financières et éducatives
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 600 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires, CA

# PLANIFICATION ET GESTION STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DES MESURES D'URGENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, les règles de sécurité civile et de mesures d'urgence nécessaires à la sécurité dans nos établissements sont au premier plan des préoccupations des gestionnaires scolaires. Cette session permettra de soutenir les commissions scolaires dans l'implantation et l'application de consignes d'urgence en dotant les porteurs du dossier de sécurité civile et mesures d'urgence, d'outils et de connaissances leur permettant de :

- implanter un processus de planification de sécurité civile et des mesures d'urgence;
- déployer un plan de communication en cas de sinistre;
- identifier les particularités liées à la gestion stratégique de situations d'urgence ou d'événements majeurs;
- anticiper l'évolution et les conséquences des situations d'urgence;
- élaborer des stratégies afin de maintenir ou de rétablir les activités après sinistre;
- gérer un centre de coordination;
- s'approprier les outils afin d'informer les gestionnaires d'établissement des modalités de mise en place efficace des consignes en cas d'urgence.

Lors de cette session, les nouveaux guides des consignes en cas d'urgence destinés aux commissions scolaires et aux établissements seront remis aux participants. Ces guides, qui ont récemment été simplifiés et complètement révisés, sont des outils indispensables pour les gestionnaires et les directions d'établissement scolaire.

<b>Cliantèle visée</b>	Gestionnaires des ressources matérielles, autres responsables du dossier de sécurité civile et des mesures d'urgence dans les commissions scolaires
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Laval : 1 <sup>er</sup> décembre 2011 Aussi disponible sur demande en région
<b>Coût</b>	265 \$ par personne et 100 \$ pour les deux guides, plus les taxes 2 400 \$ pour la session (incluant les guides) plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Prudent Groupe Conseil, spécialisé en sécurité civile et en mesures d'urgence

## POUR AIDER À CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL



Les dispositions de la Loi sur les normes du travail relatives au harcèlement psychologique au travail sont entrées en vigueur en juin 2004 et sont intégrées aux conventions collectives. Ainsi, les commissions scolaires ont l'obligation de procurer à leur personnel, peu importe leur hiérarchie, un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique. Pour y parvenir, elles doivent impliquer tous les intervenants du milieu et prévoir des mécanismes de prévention. La commission scolaire doit également établir un processus d'intervention dans l'éventualité où une situation de harcèlement se produirait. Cette session vise à :

- présenter les obligations légales imposées à l'employeur de contrer le harcèlement psychologique au travail;
- sensibiliser les gestionnaires sur les facteurs à l'origine du harcèlement psychologique et de la violence au travail;
- situer le contexte des manifestations de harcèlement et des conséquences qui en découlent, et ce, par l'analyse des causes;
- aider les gestionnaires à assumer ses obligations notamment en développant des réflexes d'intervention.

**\* Un deuxième volet, axé sur l'application de cas concrets est aussi disponible sur demande.**

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 550 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement de la formatrice
<b>Formatrice</b>	Geneviève Lapointe, avocate, Morency Société d'avocats

## POUR ASSURER LE SUCCÈS DE LA GESTION ÉNERGÉTIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Le succès d'un plan global d'efficacité énergétique en milieu scolaire dépend de la motivation de tous les intervenants concernés dans le processus décisionnel et administratif. Il dépend particulièrement de l'implication et de la compétence des gestionnaires responsables de la mise sur pied et de la réalisation des mesures d'économie d'énergie. Cette session vise à :

- effectuer une mise à niveau des connaissances et du savoir-faire des gestionnaires afin de leur permettre d'assumer davantage un leadership efficace en gestion énergétique au sein de leur organisation;
- favoriser la mise en place des mesures énergétiques les plus efficaces en milieu scolaire et faciliter leur intégration;
- présenter les outils disponibles pour une gestion efficace et performante et explorer les diverses approches de réalisation et les divers modes de financement des projets;
- présenter un survol des différents programmes d'incitatifs financiers disponibles et faire le point sur les diverses tarifications et les différentes sources d'énergie;
- situer la gestion énergétique en milieu scolaire dans une perspective de développement durable et présenter les objectifs de la stratégie énergétique du Québec.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources matérielles
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 28 septembre 2011 Laval : 29 septembre 2011
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateur</b>	Sébastien DePani, ingénieur

## POUR TOUT SAVOIR SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES GESTIONNAIRES

Dans un contexte où l'on demande aux commissions scolaires et aux écoles d'avoir une gestion plus efficace et efficiente, la responsabilité civile prend une importance considérable. En effet, les commissions scolaires sont confrontées à des augmentations du coût de leurs assurances qui peuvent avoir un impact sur d'autres services. Dans ces circonstances, il est primordial que les gestionnaires de service et d'établissement soient informés des règles applicables en matière de responsabilité civile. Ils seront ainsi davantage en mesure de sensibiliser leur personnel aux risques encourus par la tenue de diverses activités et de la nécessité de mettre en place des moyens pour limiter ces risques.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires de service Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 550 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement du formateur
<b>Formateur</b>	Bernard Jacob, avocat, Morency Société d'avocats

# PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE : MIEUX COMPRENDRE LA DÉPRESSION, LE TROUBLE D'ADAPTATION ET LES TROUBLES DE PERSONNALITÉ

Selon une étude effectuée par la FCSQ au cours de l'année scolaire 2006-2007, près de la moitié des absences du travail était liée à des problèmes de santé mentale. Ces problèmes ont des impacts humains et financiers significatifs dans nos milieux de travail. D'une part, ils peuvent occasionner des manifestations très perturbatrices pour la personne atteinte ainsi que pour ses collègues, ce qui peut nuire à la productivité et aux relations de travail et rendre la gestion quotidienne difficile. D'autre part, ils constituent une cause d'absentéisme, ce qui engendre des coûts importants pour nos organisations. Les gestionnaires doivent connaître les principales manifestations associées à ces problèmes afin de favoriser le dépistage précoce et une gestion appropriée. Cette session vise à :

- se familiariser avec la dépression, le trouble d'adaptation et les troubles de la personnalité;
- connaître les principaux modes d'intervention à privilégier;
- outiller les gestionnaires pour prévenir, dépister et gérer ces problématiques.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité et de la santé et de la sécurité du travail Directions d'établissement
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	2 650 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement des formateurs (maximum 22 personnes)
<b>Formateurs</b>	Fondation des maladies mentales – programme Ça me travaille. Experts en santé mentale, les formateurs possèdent une vaste expérience à titre de gestionnaires, ce qui leur permet de fournir des exemples concrets et pratiques applicables en milieu de travail.

**NOUVEAU**

## RÉDUIRE SES COTISATIONS CSST PAR TRANSFERTS ET PARTAGES DE COÛTS

Les cotisations à la CSST représentent un enjeu budgétaire majeur pour la majorité des commissions scolaires. Trop de lésions professionnelles résultent de la contribution d'une tierce partie ou d'une condition personnelle prédisposant le travailleur à se blesser dans des circonstances ne présentant habituellement aucun danger. Des mécanismes de transfert et de partage des coûts imputés permettent de réduire les coûts de ces lésions. Cet atelier vise à :

- présenter tous les mécanismes de transfert et de partage de l'imputation pour maximiser vos crédits de cotisation;
- proposer des façons de faire concrètes;
- fournir les outils appropriés;
- expliquer comment sont traitées vos demandes et quels sont vos recours.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Laval : 13 décembre 2011 Québec : 8 février 2012
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formatrice</b>	Reine Lafond, avocate, CRIA, associée du cabinet Le Corre et associés, pratique exclusivement le droit de la santé et sécurité du travail pour le compte des employeurs

# LE RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



Dans le contexte de l'entrée en vigueur de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique concernant l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, cette session vise à :

- se familiariser avec la Loi sur l'instruction publique et ses règlements;
- comprendre la structure et le fonctionnement des commissions scolaires;
- s'initier au processus d'enquête dans le respect des droits des plaignants et des personnes visées par une plainte;
- identifier les caractéristiques et les pouvoirs reliés à l'exercice de la fonction du protecteur de l'élève qui lui permettront d'acquérir crédibilité et légitimité auprès des élèves, des parents, du personnel et des dirigeants de la commission scolaire, ainsi que du public.

<b>Clientèle visée</b>	Protecteurs de l'élève Secrétaires généraux Responsables du traitement des plaintes
<b>Durée</b>	½ journée (PM)
<b>Date et lieu</b>	Québec : 22 septembre 2011
<b>Coût</b>	135 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateur</b>	François Houde, avocat, Morency Société d'avocats

## SÉCURITÉ DES MACHINES ET CADENASSAGE

Chaque année, des accidents liés à la machinerie, à des équipements ou à des procédés d'utilisation ou d'entretien défectueux se produisent ou risquent de se produire dans les établissements scolaires du Québec. La méconnaissance des méthodes de cadenassage augmente ces risques d'accidents. Cette session est destinée à aider et soutenir les établissements d'enseignement dans le processus de mise aux normes de leurs machines et leur permettre de s'approprier des techniques de cadenassage sécuritaires. Plus précisément, les participants seront amenés à :

- comprendre le concept de « cycle de vie » d'une machine et identifier ses acteurs;
- connaître la démarche de gestion du « risque machine »;
- reconnaître les principales mesures de prévention;
- comprendre la différence entre le cadenassage et la sécurité des machines;
- connaître les principales obligations réglementaires et légales au Québec;
- identifier les principales normes touchant la sécurité des machines et la maîtrise des énergies dangereuses et comprendre leur application;
- identifier les éléments à considérer lors de l'acquisition de machines;
- connaître les techniques de cadenassage qui permettent de distinguer les sources d'énergie dangereuses présentes et potentielles et de prévenir leur libération accidentelle;
- connaître le contenu d'un programme de cadenassage.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources matérielles Gestionnaires du secteur des ressources humaines et du dossier SST Directions de centre de formation professionnelle
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 28 février 2012 Laval : 1 <sup>er</sup> mars 2012 Chaque volet de cette formation est aussi disponible sur demande à la commission scolaire pour une durée de 3 heures
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes Varie selon le volet demandé
<b>Formateurs</b>	Réal Bourbonnière, ingénieur, consultant en sécurité des machines Alain Daoust, Directeur Expertise SSE chez Option Cadenassage par SPI

# SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (SIMDUT) - MANIPULATION

Tous les employeurs doivent se conformer au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Ce système vise principalement la prévention par l'identification et l'élimination des dangers à la source en vue d'assurer la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. De plus, depuis 2004, la Loi C-21 « Loi modifiant le Code criminel » facilite maintenant les poursuites criminelles ou pénales en cas d'infractions graves à la santé et à la sécurité du travail qui causeraient des blessures ou le décès d'une ou de plusieurs personnes. Cette session vise à :

- sensibiliser les participants aux exigences du SIMDUT;
- mieux connaître la nature des produits utilisés dans le milieu de travail ainsi que les précautions à prendre dans leur utilisation;
- assurer une saine gestion du SIMDUT.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources matérielles Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail Directions d'établissement Personnel d'entretien ménager et autres catégories de personnel selon les fonctions exercées (personnel enseignant, techniciens en service de garde, techniciens de laboratoire, appariteurs, etc.)
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Disponible sur demande à la commission scolaire
<b>Coût</b>	1 300 \$ pour la session, plus les taxes et les frais de séjour et de déplacement de la formatrice (maximum 20 personnes)
<b>Formatrice</b>	Renée Houle, Services aux entreprises et de formation continue, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

# TROUBLES D'ADAPTATION ET DÉPRESSIONS MAJEURES : ÉTUDES DE CAS



Les gestionnaires seront invités à échanger sur les problématiques de gestion du régime d'assurance salaire en présence de troubles de santé mentale. Une attention particulière sera portée sur les troubles d'adaptation et les dépressions majeures. Les participants seront invités à cibler des situations complexes avant la tenue de la session de façon à ce que les formateurs répondent à leurs questions lors de la rencontre. À partir de cas réels, les formateurs intégreront dans leur présentation tous les volets de gestion de ces dossiers : médical, administratif et juridique. Cette session vise à :

- donner des conseils de gestion en considération des droits et obligations de la commission scolaire et de la personne salariée lors des invalidités de nature psychique;
- considérer tous les aspects de la gestion de ces dossiers (médical, administratif et juridique);
- présenter des exemples de cas réels;
- répondre aux questions les plus fréquemment posées;
- favoriser un échange entre les gestionnaires concernant la gestion de ces dossiers.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
<b>Durée</b>	1 journée
<b>Date et lieu</b>	Québec : 16 mai 2012 Boucherville : 23 mai 2012
<b>Coût</b>	265 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateurs</b>	François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ Sylvie Proulx, infirmière-conseil à la FCSQ Renée Kuska, médecin-conseil à la FCSQ

# SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

## DES SERVICES

- Amélioration des pratiques de gestion des commissions scolaires dans un contexte de réduction budgétaire **NOUVEAU** ..... 66
- Appréciation du rendement de la direction générale.....67
- Développement durable **NOUVEAU** ..... 68
- Développement organisationnel ..... 69
- Gestion des ressources financières.....70
- Mobilisation d'équipe et climat de travail **NOUVEAU** ..... 71
- Sélection de personnel .....72
- Soutien à la démarche de négociation des contrats de transport scolaire **NOUVEAU** .....73

## DES OUTILS PRATIQUES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE GESTION QUOTIDIENNE

- Des documents et guides produits par la FCSQ .....74

# AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DANS UN CONTEXTE DE RÉDUCTION BUDGÉTAIRE

## Description

Services de consultation, de soutien et d'accompagnement afin d'assister les commissions scolaires dans l'amélioration de leurs processus et de leurs pratiques de gestion. Ces services visent à permettre à la direction générale et aux gestionnaires des services d'examiner leurs façons de faire, de réviser les objectifs et d'améliorer l'efficacité dans leur gestion.

À la suite de l'application de la Loi sur le retour à l'équilibre budgétaire gouvernemental et aux lignes directrices adoptées par le Conseil du trésor, les commissions scolaires ont dû adopter un plan de réduction de leurs dépenses administratives. De plus, les recommandations du rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration des commissions scolaires et le rapport de la Commission de l'administration publique de juin 2011 en sus des compressions budgétaires importantes appliquées en 2011-2012 et celles annoncées pour les prochaines années imposent aux commissions scolaires d'analyser et de renouveler leurs façons de faire tout en assurant la qualité des services éducatifs.

Afin d'assister les commissions scolaires dans leur démarche pour assurer une gestion porteuse d'économie et d'efficacité tout en diminuant leurs dépenses administratives, les services offerts comportent :

- l'accompagnement dans l'identification et l'analyse des programmes administratifs de la commission scolaire;
- l'examen de pratiques comparables à d'autres commissions scolaires;
- le soutien à la démarche, notamment à l'aide d'un instrument d'évaluation des programmes portant à la fois sur les objectifs des programmes, leur pertinence, l'affectation des ressources, le degré d'atteinte des résultats et l'efficacité dans leur gestion.

## Personnes-ressources

Susan Tremblay, consultante en gestion, bénéficie d'une vaste expérience dans les domaines de la direction générale et des ressources humaines des commissions scolaires.

Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaire, CA.

Autres ressources selon les priorités d'action identifiées.

# APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

## Description

Services de soutien et d'accompagnement au conseil des commissaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'une démarche d'appréciation du rendement de la direction générale.

## Personne-ressource

Alain Lavoie, consultant – a agi à titre de directeur général de la Direction générale des relations du travail du MELS et directeur des ressources humaines dans le réseau des commissions scolaires pendant plusieurs années.

**Description**

Services de soutien et d'accompagnement auprès des responsables des commissions scolaires qui décident de se donner une politique de développement durable adaptée à leur plan stratégique :

- consultation des principaux intervenants de la commission scolaire;
- élaboration d'une politique de développement durable adaptée aux besoins économiques, environnementaux et sociaux de la commission scolaire;
- validation de la politique auprès de la direction générale et des commissaires.

Mise à la disposition des gestionnaires de la commission scolaire d'un tableau de bord afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle et efficace de la politique de développement durable :

- conception de l'outil de gestion;
- validation de l'outil par les principaux responsables;
- mise en application.

**Personne-ressource**

Michel Provost, sociologue et MBA, professeur honoraire, HEC Montréal et consultant chez TREBORA Conseil - a animé des formations sur le développement durable dans près d'une dizaine de commissions scolaires.

# DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

## Description

Services de soutien et d'accompagnement à la commission scolaire pour l'élaboration ou la révision de différents plans d'intervention :

- convention de partenariat et conventions de gestion et de réussite;
- plan stratégique, projet éducatif et plan de réussite;
- autres.

## Personnes-ressources

Gilbert Dumont, consultant - titulaire d'une maîtrise en administration publique - bénéficie d'une vaste expérience comme directeur général dans le réseau des commissions scolaires.

Jacques Plante, consultant du groupe *Les consultants JCPR Inc.* - titulaire d'une maîtrise ès arts et d'une maîtrise en administration scolaire - possède une vaste expérience en éducation : accompagnement d'équipes de directions d'école, directeur des services éducatifs et directeur général adjoint d'une commission scolaire.

Jacques Létourneau, consultant - diplômé de l'Université de Sherbrooke - a une longue expérience en éducation : direction d'une école secondaire, direction générale d'une commission scolaire, consultant auprès du ministère de l'Éducation du Maroc.

# GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Services de consultation, de soutien et d'accompagnement en matière de gestion des ressources financières visant à permettre à la direction générale et aux gestionnaires d'avoir un regard externe sur la situation financière de sa commission scolaire et les perspectives d'évolution de celle-ci. Ces services comportent notamment :

- l'analyse de l'état de la situation financière de la commission scolaire;
- l'élaboration de plans de redressement financier;
- l'analyse du processus budgétaire en usage dans la commission scolaire et des suggestions d'améliorations;
- l'accompagnement des gestionnaires dans la mise en place d'un nouveau processus budgétaire ou d'amélioration de celui en place;
- le soutien dans une démarche de rationalisation des dépenses dans certains champs d'activités spécifiques;
- un accompagnement personnalisé pour élaborer un bon diagnostic des principaux enjeux auxquels est confrontée la commission scolaire.

## **Personnes-ressources**

Réjean Morel, consultant, a une vaste expérience dans le financement scolaire et l'élaboration des règles budgétaires des commissions scolaires, titulaire d'une maîtrise en administration publique.

Rosaire Jacques, consultant, bénéficie d'une vaste expérience dans le financement et la gestion budgétaire scolaires, CA.

# MOBILISATION D'ÉQUIPE ET CLIMAT DE TRAVAIL

## Description

Services d'intervention (accompagnement en coaching professionnel et conseil en gestion des ressources humaines) auprès des personnes et équipes devant :

- redresser une situation affectant le climat de travail au sein de l'équipe ou de l'établissement;
- développer leurs habiletés de communication afin de renforcer la collaboration entre la direction et le personnel de l'équipe ou de l'établissement;
- développer le niveau de mobilisation de la direction et du personnel autour d'un plan et de principes communs.

## Personne-ressource

Alain Leclerc, coach professionnel accrédité PCC (Coach professionnel certifié), membre de l'International Coach Federation et conseiller en ressources humaines agréé, membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Au cours des 20 dernières années, il a contribué au dénouement de situations délicates au sein d'entreprises et d'organisations des secteurs public, parapublic et privé et depuis les cinq dernières années il est intervenu régulièrement auprès d'équipes et de personnes évoluant dans le milieu de l'éducation (commissions scolaires, écoles primaires et secondaires, cégeps, etc.).

# SÉLECTION DE PERSONNEL

## Description

Services de soutien et d'accompagnement au conseil des commissaires et à la direction générale dans leurs démarches de sélection de personnel pour des postes de hors cadre, de cadre de service ou de direction d'établissement.

## Personne-ressource

Alain Lavoie, consultant – bénéficie d'une vaste expérience dans le réseau scolaire, notamment à la direction des ressources humaines de commissions scolaires et à la direction générale des relations du travail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il a réalisé des centaines de concours de dotation de cadres et possède une solide expérience dans l'engagement de hors cadres.

À noter que plusieurs firmes de psychométrie reconnues sont proposées pour compléter l'offre de service de dotation du personnel de hors cadres, dont le choix relève de la commission scolaire.

# SOUTIEN À LA DÉMARCHE DE NÉGOCIATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Services de consultation, de soutien et d'accompagnement en matière de négociation des contrats de transport scolaire afin d'assister les commissions scolaires dans la préparation de leur négociation.

Ce service de soutien et d'accompagnement personnalisé est offert aux commissions scolaires en vue du renouvellement de leurs contrats de transport scolaire d'ici juin 2012. En sus des discussions de nature budgétaire, des échanges peuvent se faire avec les entreprises de transport sur tous les différents aspects autres que monétaires.

Afin d'assister les commissions scolaires dans leur démarche pour assurer une négociation efficiente, les services offerts comportent :

- l'accompagnement dans l'identification et l'analyse des contrats en cours;
- l'examen de pratiques comparables à d'autres commissions scolaires;
- le soutien à la démarche de la préparation du mandat de négociation, des objectifs, de la stratégie, etc.

## Personnes-ressources

Denis Hudon, consultant, a une expérience de plusieurs années dans le domaine du transport scolaire.

Félix Lapointe, consultant, a une expérience de plusieurs années dans le domaine du transport scolaire.

Yvon Lévesque, consultant, a une expérience de plusieurs années dans le domaine du transport scolaire.

# DES OUTILS PRATIQUES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE GESTION QUOTIDIENNE

## Des documents et guides produits par la FCSQ

Boîte à outils pour les communications internes des commissions scolaires

Cadre de référence en développement durable lors des projets de construction

Cadre de référence pour l'élaboration d'une politique de développement durable

Cadre de référence pour l'élaboration d'une politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers

Cadre de référence pour la gestion du dossier santé, sécurité et hygiène en services de garde (en révision)

Cadre de référence sur le processus budgétaire des commissions scolaires (volet administratif et volet politique)

Capsules vidéo : Attraction et fidélisation des ressources humaines dans les commissions scolaires (en collaboration avec le MELS)

ÉSOPPE *FP* pour l'organisation scolaire de la formation professionnelle (logiciel)

ÉSOPPE *Jeunes* pour l'organisation de la formation générale des jeunes (logiciel)

Guide de gestion énergétique à l'intention des gestionnaires des commissions scolaires

Guide de gestion énergétique pour les établissements scolaires

Indicateurs de gestion de l'assiduité dans le milieu scolaire

Manuel de gestion – Organisation du transport scolaire (en deux tomes)

Plan de sécurité civile et des mesures d'urgence

Plan local de mesures d'urgence

Proposition d'indicateurs de qualité pour les services de garde en milieu scolaire

Recueil de gestion des ressources matérielles

**Pour vous procurer ces outils, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat à la formation.**

# INFORMATION GÉNÉRALE

## *Formules diversifiées*

Plusieurs sessions peuvent être offertes sous la forme de conférence ou lors d'activités régionales. Il s'agit d'en faire la demande au secrétariat à la formation. La Fédération peut aussi préparer et offrir sur demande toute autre activité de formation selon les besoins identifiés par les commissions scolaires. En cours d'année, elle rendra graduellement disponibles de nouvelles formules de formation à distance (webinaire, vidéoconférence, etc.).

## *Tarifs*

### **Formation sur demande**

Tarif incluant les honoraires du formateur, la documentation (pour des groupes excédant 25 personnes, des frais supplémentaires peuvent être chargés) et les frais de gestion.

### **Formation à date fixe**

Tarif incluant les honoraires et les frais de séjour et de déplacement du formateur, le repas du midi, s'il y a lieu, les pauses-santé, la location de la salle, la documentation et les frais de gestion.

### **Soutien et accompagnement**

Les tarifs sont de 140 \$/heure, plus taxes et frais de séjour et de déplacement. Un montant forfaitaire additionnel de 400 \$ s'applique pour le déplacement dans certaines régions.

## *Adresse des hôtels*

### **Hôtel Best Western L'Aristocrate**

3100, chemin Saint-Louis, **Québec**  
Téléphone : 418 653-2841  
1 800 842-3810

### **Hôtel Sépia**

3135, chemin Saint-Louis, **Québec**  
Téléphone : 418 653-4941  
1 888 301-6837

### **Hôtel Mortagne**

1228, rue Nobel, **Boucherville**  
Téléphone : 450 655-9966  
1 877 655-9966

### **Hôtel Hilton Laval**

2225, autoroute des Laurentides, **Laval**  
Téléphone : 450 682-2225  
1 800 363-7948

Pour information sur la formation ou les services de soutien et d'accompagnement :

### **Secrétariat à la formation**

Courriel : [info@fcsq.qc.ca](mailto:info@fcsq.qc.ca)  
Téléphone : 418 651-3220  
Télécopieur : 418 651-2574  
Site Internet : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

Document : 6872  
Dossier : 1-106-0202  
Août 2011  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Note- Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# FICHE D'INSCRIPTION

---

Titre de la session désirée

---

Date et lieu de la session demandée

---

Nom de la commission scolaire

---

Nom de la personne participante

Je suis membre du Barreau du Québec : oui  non  (cocher)

---

Fonction

---

Adresse

---

Téléphone

---

Télécopieur

---

Courriel

**Dans un premier temps, veuillez retourner votre fiche d'inscription par télécopieur. Par la suite, acheminez l'original de la fiche accompagné du paiement, à :**

Fédération des commissions scolaires du Québec  
1001, avenue Bégon, C. P. 10490, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C7  
Téléphone : 418 651-3220 • Télécopieur : 418 651-2574  
Courriel : info@fcsq.qc.ca

## **Annulation**

Toute demande d'annulation doit être transmise au moins 10 jours ouvrables avant la session. À défaut de respecter ce délai, la totalité des frais sera alors exigée.

La FCSQ se réserve également le droit d'annuler une session à 5 jours ouvrables d'avis si le nombre de participants n'est pas suffisant.



# UN MONDE PLEIN DE RESSOURCES



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

## Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec  
1001, avenue Bégon  
Case postale 10490, succursale Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7  
Tél. : 418 651-3220  
Télec. : 418 651-2574  
info@fcsq.qc.ca  
www.fcsq.qc.ca



Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.